



SEPTEMBRE 2021



ÉLECTIONS  
2021

# Notre avenir, à la RATP

**Notre entreprise a toujours su évoluer, s'adapter, mettre en oeuvre des innovations. Mais aujourd'hui, nous assistons à une véritable mutation : la RATP en 2025 n'aura plus rien à voir avec celle de 2021.**

**T**out est écrit depuis la fin des années 90 et le règlement européen en 2000.

Vingt ans après les USA, la vague néo-libérale portée par l'Angleterre s'est imposée à toute l'Europe, dans les strates dirigeantes et au sein de la Commission Européenne. Cet organe, véritable pouvoir au sein de l'Europe, n'est pas élu par les citoyens et donc sans légitimité populaire ! Mais ses membres sont proposés par les gouvernements en place. Donc, en réalité, la politique menée par la Commission est cautionnée par nos gouvernements, de droite, de gauche ou « *en même temps* ».

La disparition des entreprises publiques, la financiarisation des services publics et des systèmes sociaux est inscrite dans les traités européens successifs et la Commission Européenne est leur plus ardent supporter. Ce mandat leur est donné par les États membres !

La concurrence est désormais une réalité pour la RATP et c'est le prétexte à la métamorphose, au morcellement en cours de notre entreprise, après d'autres.

**Dans ce contexte, quel peut être l'avenir des agents de l'entreprise, de notre Statut, de notre culture d'entreprise ?**

Tout d'abord, il nous faut nous battre et défendre nos convictions. Tout est écrit, prévu, anticipé depuis longtemps mais rien n'est inéluctable !

Nous avons le service public dans nos tripes, nous connaissons la valeur de nos compétences, la plus-value que le service public, qu'une entreprise publique apportent à la collectivité. La mise en concurrence dégradera le service offert aux usagers car ce n'est plus l'utilité sociale qui guidera le service de transport en commun mais la recherche d'une plus-value économique, ce qui est logique pour une activité devenue privée.

L'**UNSA RATP** défend depuis fort longtemps cette conviction que le transport en commun est un service essentiel qui doit échapper aux règles du marché ! Le Statut du Personnel est un atout et non une contrainte, car il crée un lien particulier entre le salarié et l'entreprise, bien plus fort et solide qu'un simple contrat de travail.

Donc, nous devons défendre sans faillir ces convictions et les réaffirmer autant que possible. Mais pour l'instant, le « *coup est parti* » et c'est le découpage de la RATP qui est en cours, prétexte au rétrécissement du périmètre public et donc au Statut du Personnel. Le premier exemple en est la mise en concurrence de RDS qui entraînera la perte du Statut du personnel pour 20 000 agents !

**LE 26 NOVEMBRE 2021, VOTEZ ET FAITES VOTER UNSA RATP !**

**SEPTEMBRE 2021**

L'**UNSA RATP** estime qu'un premier « *amortisseur* » peut être mis en oeuvre par la négociation d'accords de groupe qualitatifs qui s'appliqueront notamment à tous ces collègues d'aujourd'hui qui rejoindront le monde salarié « *privé* ». Mais l'objectif essentiel demeure la préservation de notre Statut !

L'**UNSA RATP** s'acharnera à défendre et imposer des normes sociales plus favorables que le droit commun afin de faire perdurer la culture RATP qui a toujours estimé à juste titre qu'un salarié bien traité travaille mieux.

L'entreprise doit faire la différence avec ses concurrents, non par les coûts (c'est la politique suivie aujourd'hui par notre direction), mais par ses valeurs et son excellence. Ne soyons pas court-termistes ! Sur la durée, nos décideurs politiques comprendront l'intérêt de choisir le mieux-disant.

La bagarre ne fait donc que commencer et l'intérêt de la négociation, comme de la mobilisation (outil au service de la négociation), prend tout son sens.

L'activité syndicale est essentielle dans la période que nous vivons et il est suicidaire d'affaiblir le paysage syndical à ce moment. C'est pourtant ce que nous constatons avec de moins en moins d'agents qui votent aux élections ! C'est se tirer une balle dans le pied !

Les agents de l'entreprise doivent, car c'est leur intérêt, s'appuyer sur des syndicats puissants, à l'épaisseur suffisante pour affronter les enjeux et avoir les moyens

de leurs ambitions. Dans ce contexte, multiplier les syndicats existants en éparpillant ses votes est un mauvais choix : quinze petits syndicats seront moins efficaces que trois gros !

L'**UNSA RATP** entend s'appuyer encore plus sur son tissu militant pour affronter l'avenir que l'on nous promet pour l'instant. Depuis toujours, l'essentiel de nos ressources est utilisé sur le terrain, au bénéfice de nos représentants locaux. Cette organisation est incontournable pour coller au plus près des aspirations des agents, informer en temps réel, mobiliser. Il est inutile et contre-productif d'entretenir une structure « *pléthorique* » de permanents retirés du terrain.

L'**UNSA RATP** amplifiera sa politique de formation des militants afin qu'ils aient toujours plus la compréhension du monde qui les entoure et les arguments à opposer à nos contradicteurs. C'est pour cette raison également, que l'**UNSA RATP** encourage ses militants à s'investir dans l'activité prud'homale, la défense des salariés de tous horizons, l'activité fédérale.

Enfin, depuis de nombreuses années, l'**UNSA RATP** s'appuie sur des avocats compétents pour assurer le prolongement de son action devant les instances compétentes quand le dialogue a échoué dans l'entreprise. Rappelez-vous notre victoire pour l'application du 1/30<sup>ème</sup> en cas de grève ou nos divers procès concernant la plate-forme encadrement (RDCE).

**L'UNSA RATP poursuivra dans cette voie, pas pour faire semblant ou faire sa publicité, mais pour mieux vous défendre !**

**Notre proposition est claire, argumentée,  
le choix est dans vos mains !**



**Un seul intérêt, le vôtre !**

**LE 26 NOVEMBRE 2021, VOTEZ ET FAITES VOTER UNSA RATP !**